

Faculté de psychologie et sciences de l'éducation



PCLI3DS Diplôme d'études spécialisées en psychothérapie



Gestion du programme

PSMD Commission bifacultaire de gestion du diplôme d'études spécialisées en psychothérapie

Responsable académique : Nady Van Broeck

Contact : Doriane Vanderschueren

Tél. 010474022

email: doriane.vanderschueren@psp.ucl.ac.be

Ce programme est géré par une commission d'enseignement bi-facultaire (Psychologie-Médecine).

Composition de la commission de gestion du programme et secrétariat

Membres de la Commission de gestion : D. Charlier, H. Damiaens, P. De Neuter, E. Dessoy, N. Gianotto, P. Laloire, C. Lebon, G. Lories, M. Meynckens, C. Morelle, V. Pauss (secrétaire), J. Roisin, J.J. Rombouts, J.-P. Roussaux, A. Seghers, N. Van Broeck (président), et deux représentants étudiants.

Secrétariat

Doriane Vanderschueren

place du Cardinal Mercier, 10 - 1348 Louvain-la-Neuve.

Tél. 010474022 Télécopie 010474834

doriane.vanderschueren@psp.ucl.ac.be

Objectif de la formation

Le diplôme d'études spécialisées en psychothérapie (3 ans) (PCLI 3DS) est une formation de 3e cycle, destinée aux praticiens psychologues cliniciens ou (candidats) psychiatres qui souhaitent approfondir leur formation en psychothérapie et accompagner leur pratique d'une réflexion continue.

Conditions d'admission

Le diplôme d'études spécialisées en psychothérapie (PCLI 3DS) est accessible aux diplômés suivants :

- Licenciés en sciences psychologiques (orientation clinique) déjà confrontés à la pratique (en institution et/ou en privé), qui peuvent attester d'une expérience clinique équivalente à 1800h au moins (en ce compris les stages de licence), dont 600h de travail supervisé dans un service de psychiatrie. Les licenciés en sciences psychologiques d'une autre orientation devront satisfaire à quelques compléments de cours et de stages, à déterminer en fonction de leur cursus.
- Médecins psychiatres et candidats spécialistes en psychiatrie, dès la deuxième année de leur stage en psychiatrie (après leur année de neurologie).

Demande d'admission

L'autorisation d'inscription à l'Université suppose deux autorisations :

- une autorisation d'inscription que les candidats se procurent auprès du Secrétariat de la Faculté de psychologie;
- et une attestation d'acceptation dans un des quatre centres de formation agréés qui implique l'insertion du candidat dans une pratique, soit comme salarié, soit comme stagiaire.

Structure générale du programme

La formation repose sur un trépied : l'UCL, des centres de formation agréés - actuellement au nombre de quatre - et des centres de pratique reconnus. L'étroite collaboration entre l'Université, les centres de formation et les centres de pratique confère au programme un caractère souple et dynamique. Chacun des partenaires contribue, selon sa spécificité, à une confrontation exigeante mais féconde entre les réalités du terrain clinique et une théorie de la pratique.

Les étudiants ont à choisir l'orientation qu'ils souhaitent donner à leur formation, parmi les quatre possibilités suivantes :

- psychothérapie analytique enfant;
- psychothérapie analytique adulte;
- psychothérapie systémique;
- psychothérapie cognitivo-comportementale.

Contenu du programme

1 L'Université

Sous forme de cours, séminaires et de deux journées d'intégration, l'Université dispense un encadrement théorique veillant à assurer des bases générales solides. Ces activités se déroulent à la Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation à Louvain-la-Neuve, durant 9 samedis par an (de septembre à juin) de 9h à 17h.

Le programme consiste en un cycle de trois années comprenant des cours obligatoires dispensés chaque année, et des cours obligatoires dispensés tous les 3 ans répartis en trois modules : A, B et C. Ces trois modules sont organisés différemment suivant les orientations.

I. Orientations "psychothérapie systémique" et "psychothérapie cognitivo-comportementale"

Chaque année un module différent est dispensé. L'étudiant suit les différents modules dans un ordre variable selon l'année où il s'inscrit au programme et selon son parcours individuel.

- 2006-2007 : module B;
- 2007-2008 : module C;
- 2008-2009 : module A.

Ainsi, les étudiants qui commencent en 2006-2007 suivront les modules dans l'ordre BCA.

PCLI 31DS Première année

A. Cours obligatoires dispensés chaque année

1) Pour tout étudiant

PCLI3151 Séminaire d'intégration thérapeutique, partie A.[10h] (3 crédits) Susann Heenen-Wolff, Nady Van Broeck

2) En fonction du diplôme antérieur

Parmi les deux cours suivants, chaque étudiant suit le cours correspondant à son diplôme antérieur :

- pour les psychologues

PCLI3161 Complément de psychopharmacologie et de psychobiologie clinique[15h] (3 crédits) Arlette Seghers

- pour les psychiatres

PCLI3171 Questions spéciales de psychologie clinique[15h] (3 crédits) Jean Florence, Nady Van Broeck

3) En fonction de l'orientation choisie

Parmi les deux séminaires suivants, chaque étudiant suit le séminaire correspondant à son orientation :

- Orientation psychothérapie systémique

PCLI3131 Séminaire d'accompagnement des pratiques cliniques et des travaux de recherche en psychologie clinique et en psychothérapie systémique, partie A.[8.5h] (3 crédits) Véronique Paus

- Orientation psychothérapie cognitivo-comportementale

PCLI3141 Séminaire d'accompagnement des pratiques cliniques et des travaux de recherche en psychologie clinique et en psychothérapie cognitivo-comportementale, partie A.[8.4h] (3 crédits) Huguette Damiaens

B. Cours obligatoires dispensés tous les 3 ans.

En 2006-2007 : module B

Parmi les deux cours suivants, chaque étudiant suit le cours correspondant à son orientation. Les étudiants des trois années y sont regroupés.

- Orientation psychothérapie systémique

PCLI3233 Questions spéciales de la théorie et de la pratique psychothérapeutique systémique, module B.[21h] (6 crédits) Anne De Keyser, Véronique Paus, Luc Roegiers, Arlette Seghers



- Orientation psychothérapie cognitivo-comportementale

PCLI3243 Questions spéciales de la théorie et de la pratique psychothérapeutique cognitivo-comportementale, module B.[21h] (6 crédits) ⊕ Nady Van Broeck

PCLI 32DS Deuxième année

A. Cours obligatoires dispensés chaque année

1) Pour tout étudiant

PCLI3251 Séminaire d'intégration thérapeutique, partie B[10h] (3 crédits) Susann Heenen-Wolff, Nady Van Broeck

PCLI3258 Confrontations théoriques en psychothérapie[10h] (3 crédits) Jacques Roisin, Nady Van Broeck (coord.)

2) En fonction de l'orientation choisie

Parmi les deux séminaires suivants, chaque étudiant suit le séminaire correspondant à son orientation. Les étudiants de 2ème et 3ème années y sont regroupés.

- Orientation psychothérapie systémique

PCLI3232 Séminaire d'accompagnement des pratiques cliniques et des travaux de recherche en psychologie clinique et en psychothérapie systémique.[8.4h] Véronique Paus

- Orientation psychothérapie cognitivo-comportementale

PCLI3242 Séminaire d'accompagnement des pratiques cliniques et des travaux de recherche en psychologie clinique et en psychothérapie cognitivo-comportementale.[8.4h] Huguette Damiaens

B. Cours obligatoires dispensés tous les 3 ans.

En 2007-2008 : module C

Parmi les deux cours suivants, chaque étudiant suit le cours correspondant à son orientation. Les étudiants des trois années y sont regroupés.

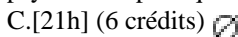
- Orientation psychothérapie systémique

PCLI3333 Questions spéciales de la théorie et de la pratique psychothérapeutique systémique, module C.[21h] (6 crédits) Anne Courtois



- Orientation psychothérapie cognitivo-comportementale

PCLI3343 Questions spéciales de la théorie et de la pratique psychothérapeutique cognitivo-comportementale, module C.[21h] (6 crédits) Nady Van Broeck



PCLI 33DS Troisième année

A. Cours obligatoires dispensés chaque année

1) Pour tout étudiant

PCLI3351 Séminaire d'intégration thérapeutique, partie C.[10h] (3 crédits) Susann Heenen-Wolff, Nady Van Broeck

PCLI3358 Confrontations cliniques en psychothérapie.[10h] (3 crédits) Philippe Meire

2) En fonction de l'orientation choisie

Parmi les deux séminaires suivants, chaque étudiant suit le séminaire correspondant à son orientation. Les étudiants de 2ème et 3ème années y sont regroupés.

- Orientation psychothérapie systémique

PCLI3232 Séminaire d'accompagnement des pratiques cliniques et des travaux de recherche en psychologie clinique et en psychothérapie systémique.[8.4h] Véronique Paus

- Orientation psychothérapie cognitivo-comportementale

PCLI3242 Séminaire d'accompagnement des pratiques cliniques et des travaux de recherche en psychologie clinique et en psychothérapie cognitivo-comportementale.[8.4h] Huguette Damiaens

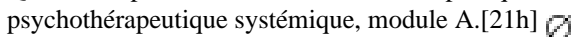
B. Cours obligatoires dispensés tous les 3 ans.

En 2008-2009 : module A

Parmi les deux cours suivants, chaque étudiant suit le cours correspondant à son orientation. Les étudiants des trois années y sont regroupés.

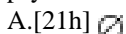
- Orientation psychothérapie systémique

PCLI3133 Questions spéciales de la théorie et de la pratique psychothérapeutique systémique, module A.[21h] N.



- Orientation psychothérapie cognitivo-comportementale

PCLI3143 Questions spéciales de la théorie et de la pratique psychothérapeutique cognitivo-comportementale, module A.[21h] Nady Van Broeck



II. Orientations "psychothérapie analytique adulte" et "psychothérapie analytique enfant"

Chaque année deux modules sont dispensés. Les étudiants de 1ère année suivent obligatoirement le module A et les étudiants de 2ème et 3ème années suivent les modules B et C dans un ordre variable selon l'année où ils s'inscrivent au programme et selon leurs parcours individuels.

- 2006-2007 :

- module A pour les étudiants de 1^{ère} année;
- module C pour les étudiants de 2^{ème} et 3^{ème} années.
- 2007-2008 :
- module A pour les étudiants de 1^{ère} année;
- module B pour les étudiants de 2^{ème} et 3^{ème} années.
- 2008-2009 :

- module A pour les étudiants de 1^{ère} année;
- module C pour les étudiants de 2^{ème} et 3^{ème} années.

Ainsi, les étudiants qui commencent en 2006-2007 suivront les modules dans l'ordre ABC.

PCLI 31DS Première année

A. Cours obligatoires dispensés chaque année

1) Pour tout étudiant

PCLI3151 Séminaire d'intégration thérapeutique, partie A.[10h] (3 crédits) Susann Heenen-Wolff, Nady Van Broeck

2) En fonction du diplôme antérieur

Parmi les deux cours suivants, chaque étudiant suit le cours correspondant à son diplôme antérieur :

- pour les psychologues

PCLI3161 Complément de psychopharmacologie et de psychobiologie clinique[15h] (3 crédits) Arlette Seghers

- pour les psychiatres

PCLI3171 Questions spéciales de psychologie clinique[15h] (3 crédits) Jean Florence, Nady Van Broeck

3) En fonction de l'orientation choisie

Parmi les deux séminaires suivants, chaque étudiant suit le séminaire correspondant à son orientation :

- Orientation psychothérapie analytique adulte

PCLI3111 Séminaire d'accompagnement des pratiques cliniques et des travaux de recherche en psychologie clinique et en psychothérapie analytique adulte, partie A.[8.4h] (3 crédits) Jacques Roisin

- Orientation psychothérapie analytique enfant

PCLI3121 Séminaire d'accompagnement des pratiques cliniques et des travaux de recherche en psychologie clinique et en psychothérapie analytique enfant, partie A.[8.4h] (3 crédits) Patricia Van der Bruggen

B. Cours obligatoires par module. Module A

- Orientation psychothérapie analytique adulte et orientation psychothérapie analytique enfant

ce cours regroupe les étudiants de 1^{ère} année des deux orientations

PCLI3199 Questions spéciales de la théorie et de la pratique psychothérapeutique analytique adulte et enfant, module A.[21h] (6 crédits) Anne-Christine Frankard, Susann Heenen-Wolff, Claire Morelle, Jacques Roisin

PCLI 32DS Deuxième année

A. Cours obligatoires dispensés chaque année

1) Pour tout étudiant

PCLI3251 Séminaire d'intégration thérapeutique, partie B[10h] (3 crédits) Susann Heenen-Wolff, Nady Van Broeck

PCLI3258 Confrontations théoriques en psychothérapie[10h] (3 crédits) Jacques Roisin, Nady Van Broeck (coord.)

2) En fonction de l'orientation choisie

Parmi les deux séminaires suivants, chaque étudiant suit le séminaire correspondant à son orientation. Les étudiants de 2^{ème} et 3^{ème} années y sont regroupés.

- Orientation psychothérapie analytique adulte

PCLI3212 Séminaire d'accompagnement des pratiques cliniques et des travaux de recherche en psychologie clinique et en psychothérapie analytique adulte.[8.4h] Jacques Roisin

- Orientation psychothérapie analytique enfant

PCLI3222 Séminaire d'accompagnement des pratiques cliniques et des travaux de recherche en psychologie clinique et en psychothérapie analytique enfant.[8.4h] Patricia Van der Bruggen

B. Cours obligatoires dispensés tous les 2 ans. En 2007-2008 : module B**- Orientation psychothérapie analytique adulte et orientation psychothérapie analytique enfant**

ce cours regroupe les étudiants de 2ème et 3ème années des deux orientations

<u>PCLI3299</u>	Questions spéciales de la théorie et de la pratique psychothérapeutique analytique adulte et enfant, module B.[21h] ☐	N.
-----------------	---	----

PCLI 33DS Troisième année

A. Cours obligatoires dispensés chaque année**1) Pour tout étudiant**

<u>PCLI3351</u>	Séminaire d'intégration thérapeutique, partie C.[10h] (3 crédits)	Susann Heenen-Wolff, Nady Van Broeck
<u>PCLI3358</u>	Confrontations cliniques en psychothérapie.[10h] (3 crédits)	Philippe Meire

2) En fonction de l'orientation choisie

Parmi les deux séminaires suivants, chaque étudiant suit le séminaire correspondant à son orientation. Les étudiants de 2ème et 3ème années y sont regroupés.

- Orientation psychothérapie analytique adulte

<u>PCLI3212</u>	Séminaire d'accompagnement des pratiques cliniques et des travaux de recherche en psychologie clinique et en psychothérapie analytique adulte.[8.4h]	Jacques Roisin
-----------------	--	----------------

- Orientation psychothérapie analytique enfant

<u>PCLI3222</u>	Séminaire d'accompagnement des pratiques cliniques et des travaux de recherche en psychologie clinique et en psychothérapie analytique enfant.[8.4h]	Patricia Van der Bruggen
-----------------	--	--------------------------

B. Cours obligatoires dispensés tous les 2 ans. En 2008-2009 : module C**- Orientation psychothérapie analytique adulte et orientation psychothérapie analytique enfant**

ce cours regroupe les étudiants de 2ème et 3ème années des deux orientations

<u>PCLI3399</u>	Questions spéciales de la théorie et de la pratique psychothérapeutique analytique adulte et enfant, module C[21h] (6 crédits) ☐	Anne-Christine Frankard, Susann Heenen-Wolff, Claire Morelle, Jacques Roisin
-----------------	--	--

Rapport de fin de cycle

Un rapport de stage de 50 pages environ, attestant une bonne intégration de la pratique et de la théorie, sera déposé au terme de la formation. Le récipiendaire choisira un promoteur parmi les enseignants. Deux autres lecteurs évalueront également le travail.

2 Centres de formation

Quatre centres de formation prolongent, dans l'orientation choisie par le participant, ce tronc commun universitaire. Une formation de 120 à 150 heures par an est proposée dans les orientations suivantes :

- Clinique psychanalytique avec les enfants (Bruxelles)
- Thérapie familiale et intervention thérapeutique systémique (Bruxelles)
- Clinique psychanalytique avec les adultes (Bruxelles)
- Intervention clinique et thérapie cognitivo-comportementale (Louvain-la-Neuve)

Le programme détaillé de ces formations -comportant séminaires, jeux de rôles, groupes et supervisions- est disponible au Secrétariat.

Ce volet de la formation accentue l'aspect "apprentissage de la pratique" dans l'orientation choisie par le participant.

3 Centres de pratique

Une pratique est requise de la part des participants. Des centres de pratique agréés peuvent fournir aux candidats qui n'en ont pas encore la pratique clinique nécessaire à leur formation et qui doit être, pour une part significative (au moins 1/3), proprement psychothérapeutique. Ils encadrent les participants dans cette pratique (supervisions, réunions de synthèse, etc.). On demande 350 heures de pratique minimum par année de formation, et 50 heures d'encadrement.

L'engagement dans la pratique est au coeur de la formation à la psychothérapie et représente l'investissement horaire le plus important.

Un descriptif de pratique précisera le plan de stage qui lie le stagiaire et le centre de pratique.

Un contrat-type avec les centres de pratique est disponible au Secrétariat.

Évaluation

Chaque instance (Université, Centre de formation et Centre de pratique) est responsable d'une partie de l'évaluation du candidat. Elle l'organise selon ses règles propres. Le jury universitaire est dépositaire des diverses évaluations et décide souverainement sur base de celles-ci.

Au terme de chaque année, le candidat reçoit un avis sur sa formation, qui l'autorise - ou non - à la poursuivre. Au terme de la

formation en trois ans, dans la même orientation spécifique, suivie avec fruit, le candidat obtient le diplôme d'études spécialisées en psychothérapie dans cette orientation.